

Communiqué de Presse – 19/02/2026

Contact presse :
SIDEDEC du Jura
03 84 47 83 39
communication@sidec-jura.fr

Recettes générées par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), un bonus bienvenu pour les communes

Le SIDEDEC du Jura met en lumière 17 communes jurassiennes engagées dans la sobriété énergétique le jeudi 19 février 2026.

Cette action valorise l'engagement de ces collectivités dans la rénovation énergétique performante de leur patrimoine communal et de leur éclairage public.



Le SIDEDEC du Jura, acteur-clé de la valorisation des CEE pour les communes

Les Certificats d'Économies d'Énergie permettent de générer des recettes financières en réalisant des travaux de rénovation énergétique performante. Grâce à la convention de regroupement proposée par le SIDEDEC du Jura, les communes bénéficient d'un accompagnement complet : montage des dossiers, dépôt auprès de l'administration, vente des certificats et reversement des sommes.

Une démarche mutualisée au bénéfice des collectivités jurassiennes

Depuis plusieurs années, le SIDEDEC du Jura porte cette démarche pour les communes du territoire.

Ce dispositif permet aux communes de réduire leurs consommations énergétiques, de maîtriser leurs dépenses et de financer de nouveaux projets de modernisation.

73 993 € reversés à 17 communes

Les communes bénéficiaires sont : Champagnole, Chassal-Molinges, Choux, Lac des Rouges Truites, La Marre, Larnaud, Montmorot, Morbier, Pagny, Rahon, Ruffey-sur-Seille, Sainte-Agnès, Saint-Baraing, La Tour-du-Meix, Valemoulières, Valzin en Petite Montagne, Viry